

Prix des médias de la FSA 2017

Eloge du reportage radiophonique intitulé « *Tatort Märchen. Eine juristische und medizinische Analyse* » diffusé le 7 décembre 2015 sur les ondes de la SRF

Il n'y a pas que des fées, dans les contes de fées. Il y a aussi des criminels. C'est à leurs forfaits que s'intéresse l'émission diffusée le 7 décembre 2015 sur les ondes de la SRF2 intitulée « *Tatort Märchen. Eine juristische und medizinische Analyse* », soit littéralement « *Scène de crime de conte de fée. Une analyse juridique et médicale* ».

Dans ce reportage, la journaliste Regula Zehnder propose à l'auditeur une étude insolite de plusieurs crimes et délits légendaires.

Avec l'aide des personnes qu'elle interroge, à savoir un pharmacien, un médecin légiste, et un juge, Regula Zehnder décortique, sous l'angle juridique et médical, les faits relatés dans les classiques de notre enfance.

Quelle substance la méchante reine a-t-elle utilisée pour empoisonner Blanche-Neige? De l'opium? Du venin de serpent? Quel est cet état de mort apparente dans lequel est tombé Blanche-Neige? A quelle sanction pénale s'exposerait aujourd'hui la reine?

Et que risqueraient les parents de Hansel & Gretel pour avoir abandonné leurs enfants en pleine forêt? Hansel & Gretel sont-ils punissables, pour avoir mangé un peu de la maison de la sorcière, et pour avoir finalement tué cette dernière?

Se basant sur ces contes des frères Grimm, la journaliste offre à l'auditeur un éclairage sur différentes questions de médecine légale et notions fondamentales de droit pénal telles que l'état de nécessité, la légitime défense, et la responsabilité pénale. Elle nous emmène ainsi dans un voyage captivant et insolite, où le mythe est réalité.

Cette émission radio séduit non seulement par son originalité, mais également par la qualité de l'information fournie. L'auteure y aborde en effet de manière ludique les différentes étapes d'une affaire criminelle, soit l'établissement des faits, les qualifications juridiques, et la sanction. Le contenu est par ailleurs pertinent, précis et détaillé, tout en restant accessible au grand public.

Le jury a été enthousiasmé par cette émission remarquable, qui reçoit le premier prix.

Miriam Mazou, av., membre du jury.

Regula Zehnder:

